



Déclassifié

AS/Soc (2017) PV 03 add 2rev

19 septembre 2017

Fsocpv03add2rev_2017

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Procès-verbal révisé

de l'audition concernant la « détention de mineurs palestiniens dans les prisons israéliennes » qui s'est tenue le mardi 25 avril 2017, de 9 h à 10 h, à Strasbourg

Concernant le rapport actuellement en préparation sur la **Détention de mineurs palestiniens dans les prisons israéliennes** (rapporteuse : Mme Liliane Maury Pasquier, Suisse, SOC), la Commission entend une déclaration par vidéo de Mme June Kunugi, représentante spéciale, UNICEF, et tient un échange de vues avec :

- M. Khaled Quzmar, directeur général, « Défense des Enfants International – Palestine (DEIP) », et
- Mme Sarit Michaeli, responsable des actions de sensibilisation internationale, « B'Tselem – Centre d'information israélien pour les droits de l'homme dans les territoires occupés ».

La présidente déclare l'audition ouverte et souhaite la bienvenue aux experts. Elle rappelle aux membres la décision de la Commission, prise le 24 mars 2017 à Paris, de tenir une audition sur ce sujet, en lieu et place de la visite d'information en Israël suggérée par la rapporteure à laquelle la délégation d'observateurs israéliens a refusé d'apporter son soutien.

Mme Maury Pasquier, rapporteur, rappelle rapidement les principaux objectifs de son rapport, qui doit se concentrer exclusivement sur les droits de l'enfant, qui doivent être respectés en toutes circonstances. Elle regrette le manque de coopération de la part de la délégation d'observateurs israéliens, et remercie les experts présents pour leur aide afin de faire la lumière sur ce sujet spécifique.

Dans son intervention vidéo pour le compte de l'UNICEF, **Mme Kunugi** apporte des précisions sur la déclaration écrite de l'UNICEF (voir annexe).

N.B. Un lien vers la vidéo a été posté sur la page internet de la Commission.

M. Quzmar, de Défense des Enfants International – Palestine (DEIP), s'appuyant sur plus de 20 années d'expérience de terrain, affirme que les personnes vivant sous occupation subissent différentes menaces. De nombreux mineurs palestiniens ont été tués par les forces israéliennes ces dernières années et la communauté internationale, en n'agissant pas de façon efficace, émet un message qu'Israël interprète comme un feu vert pour poursuivre sa politique à l'identique. Israël n'a rien fait depuis 1991 pour administrer la justice et rendre des comptes, comme il ressort des différents rapports et données choquants :

- entre 500 et 700 mineurs (de 12 à 17 ans), y compris des jeunes filles, sont détenus dans les prisons israéliennes et poursuivis par des tribunaux militaires chaque année ; environ 60 % d'entre eux ont été transférés des territoires occupés vers des prisons en Israël, en violation de la quatrième Convention de Genève ;
- 590 déclarations sous serment recueillies entre 2012 et 2016 ont montré que :
 - 72 % des mineurs avaient été victimes de violence physique suite à leur arrestation ;

- 66 % avaient subi des violences, des humiliations et/ou des intimidations verbales ;
 - dans 45 % des affaires, les mineurs avaient été arrêtés chez eux en pleine nuit ;
 - dans 87 % des affaires, ils avaient été arrêtés sans que les raisons en aient été notifiées à leurs parents ;
 - dans 38 % des affaires, les juges des tribunaux militaires ont fondé leur décision sur des aveux rédigés en hébreu, langue que la plupart des mineurs palestiniens ne comprennent pas, et n'ont que rarement exclu les aveux obtenus sous la contrainte ou la torture.
- Les preuves collectées par DEIP suggèrent que :
- le placement à l'isolement a été régulièrement utilisé pour obtenir des aveux ou des informations sur d'autres personnes ;
 - 91 mineurs avaient été placés à l'isolement entre 2012 et 2016 pour une période moyenne de 14 jours ;
 - rien qu'en 2016, 25 mineurs ont été placés à l'isolement, l'un d'eux pendant 29 jours ;
 - 235 des 297 affaires classées par les avocats de DEIP (2012 à 2015) concernaient au moins un chef de jets de pierres ;
 - seuls 13,5 % des mineurs ont été libérés sous caution.

M. Quzmar signale aussi que l'âge minimal de responsabilité pénale selon les lois militaires israéliennes est de 12 ans ; cependant, des mineurs de 16 ou 17 ans se sont déjà vu appliquer les mêmes dispositions que des adultes. La détention administrative a permis aux responsables militaires d'incarcérer des mineurs sans inculpation ou de tenir des procès sur des éléments de preuve secrets ; ces pratiques ont été utilisées contre 22 mineurs depuis octobre 2015 (3 sont toujours en rétention, 17 ont été relâchés après avoir fait jusqu'à 10 mois de prison et 2 sont en prison après une condamnation). Très souvent, l'administration pénitentiaire israélienne semble adopter une approche axée sur la réinsertion vis-à-vis des délinquants israéliens mineurs tandis que les palestiniens sont emprisonnés selon un modèle plus austère et punitif, avec un accès restreint à des activités éducatives, thérapeutiques ou de rééducation et, par conséquent, rencontrent d'importantes difficultés pour se réinsérer dans leur communauté une fois relâchés. M. Quzmar conclut en indiquant que les violations des droits des enfants palestiniens et les crimes perpétrés à leur encontre se poursuivent en raison de l'absence d'obligation de rendre des comptes, ce qui conduit les enfants palestiniens à demander justice en se tournant vers le droit international.

N.B. La présentation Powerpoint complète de cet expert, ainsi qu'un document de référence sur DEIP, se trouvent sur l'extranet en lien avec cette audition.

Mme Michaeli, de l'ONG israélienne B'Tselem, fait part du travail approfondi de son association sur le traitement des mineurs dans les juridictions militaires israéliennes, en particulier en Cisjordanie. Elle commence sa présentation par une courte vidéo sur l'expérience de jeunes palestiniens suspectés de jets de pierre, le délit dont les mineurs palestiniens sont le plus souvent accusés devant les tribunaux militaires. Les recherches menées par son organisation indiquent que le système judiciaire militaire israélien dénie systématiquement une protection adéquate aux mineurs et viole leurs droits. Les données globales concernant les nombres de détenus palestiniens qui sont mineurs ne sont pas faciles à obtenir mais les organisations de droits humains telles que la sienne ont dû s'appuyer sur les chiffres mensuels communiqués par l'administration pénitentiaire israélienne (API) qui représentent de simples « aperçus » de la situation réelle. Ces documents montrent qu'à la fin août 2016, 319 mineurs palestiniens étaient détenus dans les prisons israéliennes en tant que « détenus de sécurité » et prisonniers, y compris 10 détenus administratifs et des mineurs palestiniens détenus dans les prisons israéliennes pour séjour illégal en Israël ; toutes ces catégories de détenus sont considérées comme des délinquants par l'API.

Selon des données fournies par l'association pour les droits civiques en Israël en 2015, 871 mineurs palestiniens ont été arrêtés en Cisjordanie ; 62 % d'entre eux ont été mis en examen, et parmi ces derniers, 95 % ont été condamnés par des tribunaux militaires. Dans ce contexte, une forte pression a été exercée sur les mineurs pour qu'ils acceptent des plaider-coupable, qui comportent habituellement des peines de prison. Les plaider-coupable se fondent souvent sur des aveux obtenus lors d'interrogatoires qui violent les droits des suspects, et sur la forte propension des tribunaux militaires à s'appuyer sur des preuves aussi douteuses. De plus, de cette façon, de nombreux mineurs espèrent passer moins de temps en prison que s'ils avaient opté pour un procès établissant la preuve et ont ainsi été placés en détention provisoire dans l'attente de leur procès. En réponse aux critiques reçues dans le passé, Israël a annoncé de nombreux changements dans la législation militaire, les qualifiant d'améliorations, tels que la création de tribunaux pour enfants ou la modification de la durée de détention préventive après une mise en examen. Toutefois, de nombreux mineurs palestiniens n'ont pas pu bénéficier de ces modifications, les atteintes à la sécurité n'étant pas concernées et les périodes de détention pouvant toujours être prolongées à la discrétion des fonctionnaires de police. Pour conclure, **Mme Michaeli** critique l'existence de deux systèmes judiciaires reposant sur des valeurs différentes, un à l'intérieur de la ligne verte et l'autre en Cisjordanie, ainsi que la

partialité des juridictions militaires israéliennes, dont elle pense qu'elle va perdurer aussi longtemps que l'occupation actuelle ne prendra pas fin.

N.B. La version écrite complète de l'intervention de Mme Michaeli, comprenant des liens vers des publications et des données pertinentes, se trouve sur l'extranet en lien avec cette audition.

Pour lancer la discussion, **M. Masiulis** considère que les éléments présentés sont plutôt partiels car des mineurs israéliens se trouvent aussi en prison et des mineurs palestiniens, dans certains cas, ont été instrumentalisés en tant que combattants en faveur de la cause palestinienne.

Baroness Massey affirme que les droits des enfants sont régulièrement violés dans les conflits, qui bloquent l'application de la loi. Elle se demande, plus spécialement, pourquoi le nombre de filles impliquées dans ce conflit a augmenté ces dernières années et si des données sont aussi disponibles sur d'éventuels cas d'abus sexuels à leur encontre.

M. Gyöngyösi confirme que, en général, la situation des enfants ne peut pas être dissociée des conflits internationaux et que ce conflit en particulier n'oppose pas deux parties égales ; en effet, il s'agit d'un conflit entre un État et des territoires occupés, qui s'exprime régulièrement à travers la question des « colonies illégales » et impliquant un niveau d'armement très inégal : des équipements militaires très perfectionnés d'un côté contre des jets de pierre de l'autre. Il se demande comment les normes des droits de l'enfant mises en avant par l'UNICEF et d'autres organisations peuvent être mises en œuvre de façon plus efficace.

La présidente rappelle les parlementaires à l'ordre et leur demande de concentrer leurs commentaires sur les atteintes aux droits de l'enfant et non sur le conflit politique sous-jacent.

Mme Puppato est très préoccupée par les rapports sur la détention administrative et sur l'isolement des mineurs dans les prisons israéliennes. Elle se demande également si les jeunes gens sont victimes d'agressions sexuelles en prison.

Mme Michaeli affirme que les mineurs palestiniens sont protégés du fait de loi internationale au même titre que les israéliens – en théorie mais pas en pratique. Elle n'a pas connaissance de données disponibles sur les agressions sexuelles. Concernant les raisons de la détention des jeunes filles, elle peut citer l'affaire d'une jeune fille de 14 ans qui avait été condamnée à 4 mois de prison après qu'on ait trouvé un couteau sur elle.

M. Quzmar sait que certains mineurs ont été menacés de sévices sexuels afin d'exercer une pression psychologique sur eux, mais il n'a pas de preuve que des violences sexuelles aient effectivement eu lieu. À son avis, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant reste la principale référence dans ce cadre. L'UE en particulier a un rôle majeur à jouer au sein de la communauté internationale pour veiller à ce que les droits humains soient mieux respectés en Israël (y compris à travers l'apport d'un soutien financier aux mécanismes de protection des droits humains).

Mme Maury Pasquier, rapporteure, remercie les experts de leurs exposés éclairants et réaffirme que la protection des mineurs et de leurs droits doit rester la ligne directrice de son rapport : les droits humains doivent être garantis pour toute personne, indépendamment de son origine ou de ses délits. L'objectif de l'Assemblée, en lien avec ce rapport, serait par conséquent de défendre les droits de tous les mineurs, et non de juger le contexte politique global.

En réaction à cette dernière remarque, **Lord Prescott** reste persuadé qu'il faut faire quelque chose à propos du conflit politique en tant que tel ; au niveau du Conseil de l'Europe, le Comité des Ministres devrait évoquer ce sujet avec Israël. **La présidente** fait remarquer que c'est à la rapporteure de décider de faire figurer ou non cette idée dans son rapport.

Liste des décisions

La commission des questions sociales, de la santé, et du développement durable, réunie à Strasbourg :

[...]

- **Mardi 25 avril 2017, à 8h30**, sous la présidence tout d'abord de Mme Sílvia Eloísa Bonet (Andorre, SOC), première vice-présidente, puis de Mme Stella Kyriakides (Chypre, PPE/DC), présidente, en ce qui concerne :

[...]

- ***Détention de mineurs palestiniens dans les prisons israéliennes*** (*Rapporteuse : Mme Liliane Maury Pasquier, Suisse, SOC*) : a entendu une déclaration par vidéo de Mme June Kunugi, Représentante Spéciale, UNICEF, et tenu un échange de vues avec :
 - M. Khaled Quzmar, Directeur Général, « Défense des Enfants International – Palestine (DEIP) »
 - Mme Sarit Michaeli, Responsable des actions de sensibilisation internationale, « B'Tselem - Centre d'information israélien pour les droits de l'homme dans les territoires occupés » ;

[...]

Tanja Kleinsorge, Aiste Ramanauskaite, Maren Lambrecht-Feigl, Alina Beliaeva, Prisca Barthel

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

AS_SOC/ 2017/bil/Lists
25 April 2017

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

List of signatures

EXCHANGE OF VIEWS AND HEARING – 25 April 2017
ECHANGE DE VUES ET AUDITION – 25 avril 2017

Chairperson / Présidente :

Ms Stella KYRIAKIDES		Cyprus / Chypre
-----------------------------	--	-----------------

Vice-Chairpersons / Vice-Présidents :

Ms Silvia BONET		Andorra / Andorre
Mr Ertuğrul KÜRKÇÜ		Turkey / Turquie
Mr Ionuț-Marian STROE		Romania / Roumanie

Members / Membres

1. Ms Silva **CAKA** Albania / Albanie
2. Ms Sílvia Eloïsa **BONET 1st Vice Chairperson / 1^{er} vice-président** Andorra / Andorre
3. M. Mikayel **MELKUMYAN** Armenia / Arménie
4. Mr Franz Leonhard **ESSL** Austria / Autriche
5. Mr Stefan **SCHENNACH** Austria / Autriche
6. Mrs Sevinj **FATALIYEVA** Azerbaijan / Azerbaïdjan
7. Ms Ganira **PASHAYEVA** Azerbaijan / Azerbaïdjan
8. Ms Cindy **FRANSSEN** Belgium / Belgique
9. Mr Stefaan **VERCAMER** Belgium / Belgique
10. Mme Milica **MARKOVIĆ** Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine
11. Mr Borislav **BORISOV** Bulgaria / Bulgarie
12. Mr Desislav **CHUKOLOV** Bulgaria / Bulgarie
13. Ms Marijana **BALIĆ** Croatia / Croatie
14. Ms Stella **KYRIAKIDES** Cyprus / Chypre
15. Ms Zdeňka **HAMOUSOVÁ** Czech Republic / République tchèque
16. Ms Gabriela **PECKOVÁ** Czech Republic / République tchèque
17. Ms Aaja Chemnitz **LARSEN** Denmark / Danemark
18. Mr Jaak **MADISON** Estonia / Estonie
19. Ms Anne **KALMARI** Finland / Finlande
20. M. Damien **ABAD** France
21. Mme Maryvonne **BLONDIN** France
22. Mme Marie-Christine **DALLOZ** France
23. M. Denis **JACQUAT** France

Alternates / Remplaçant(e)s

- ZZ...
- Ms Judith **PALLARÉS**
- Ms Naira **KARAPETYAN**
- Ms Angelika **WINZIG**
- Mr Andreas **SCHIEDER**
- Mr Vusal **HUSEYNOV**
- M. Muslum **MAMMADOV**
- M. Damien **THIÉRY**
- Ms Petra De **SUTTER**
- ZZ...
- Mr Antoni **TRENCHÉV**
- Ms Krasimira **KOVACHKA**
- Mr Mihael **ZMAJLOVIĆ**
- Ms Christiana **EROTOKRITOU**
- Mr Pavel **HOLÍK**
- Mr Rom **KOSTŘICA**
- Ms Christina **EGELUND**
- Ms Marianne **MIKKO**
- Ms Anne **LOUHELAINEN**
- Mme Catherine **QUÉRÉ**
- M. Gérard **BAPT**
- Mme Danielle **AUROI**
- Mme Marie-Francoise **PEROL-DUMONT**

24. Ms. Irina PRUIDZE	Georgia / <i>Géorgie</i>	Mr. Dimitri TSKITISHVILI
25. Ms Doris BARNETT	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Elvira DROBINSKI-WEISS
26. Ms Sybille BENNING	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr Tobias ZECH
27. Ms Herlind GUNDELACH	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr Axel FISCHER
28. Mr Andrej HUNKO	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Annalena BAERBOCK
29. Ms Nina KASIMATI	Greece / <i>Grèce</i>	Mr Dimitrios KAMMENOS
30. Mr Evangelos MEIMARAKIS	Greece / <i>Grèce</i>	M. Konstantinos TZAVARAS
31. Mr Márton GYÖNGYÖSI	Hungary / <i>Hongrie</i>	Ms Mónika BARTOS
32. Mr Ákos HADHÁZY	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mr Gábor HARANGOZÓ
33. Mr Vilhjálmur ÁRNASON	Iceland / <i>Islande</i>	Mr Birgir ÁRMANNSSON
34. Mr Joseph O'REILLY	Ireland / <i>Irlande</i>	Mr Rónán MULLEN
35. Ms Maria Teresa BERTUZZI	Italy / <i>Italie</i>	Ms Eleonora CIMBRO
36. Ms Nunzia CATALFO	Italy / <i>Italie</i>	Ms Cristina DE PIETRO
37. Mr Giuseppe GALATI	Italy / <i>Italie</i>	Mr Francesco Maria AMORUSO
38. Ms Laura PUPPATO	Italy / <i>Italie</i>	Ms Adele GAMBARO
39. M. Andris BĒRZINŠ	Latvia / <i>Lettonie</i>	Ms Inese LAIZĀNE
40. ZZ...	Liechtenstein	ZZ...
41. Mr Virgilijus PODERYS	Lithuania / <i>Lituanie</i>	Mr Kęstutis MASIULIS
42. Mme Martine MERGEN	Luxembourg	Mme Françoise HETTO-GAASCH
43. Mr Deo DEBATTISTA	Malta / <i>Malte</i>	Mr Charlò BONNICI
44. Ms Liliana PALIHOVICI	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	Mr Valeriu GHILETCHI
45. M. Jean-Charles ALLAVENA	Monaco	M. Eric ELENA
46. ZZ...	Montenegro / <i>Monténégro</i>	ZZ...
47. Mr Paul SCHNABEL	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	ZZ...
48. Mr Henk OVERBEEK	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	ZZ...
49. Ms Reina de BRUIJN-WEZEMAN	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	ZZ...
50. Ms Ingebjørg GODSKESEN	Norway / <i>Norvège</i>	Mr Tore HAGEBAKKEN
51. Ms Margareta BUDNER	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Magdalena KOCHAN
52. Ms Barbara CHROBAK	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Andželika MOŹDŹANOWSKA
53. Mr Andrzej WOJTYŁA	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Agnieszka POMASKA
54. M. Luís LEITE RAMOS	Portugal	ZZ...
55. Mme Helena ROSETA	Portugal	Mme Edite ESTRELA
56. Mr Liviu Ioan Adrian PLEȘOIANA	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Corneliu ȘTEFAN
57. Mr Cezar Florin PREDA	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Viorel Riceard BADEA
58. Mr Ionuț-Marian STROE 3rd Vice Chairperson / 3^{ème} vice-président	Romania / <i>Roumanie</i>	Ms Oana-Mioara BÎZGAN-GAYRAL
59. Mr Roger ZAVOLI	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Ms Vanessa D'AMBROSIO
60. Mr Milovan BOJIĆ	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Miljan DAMJANOVIĆ
61. Ms Elvira KOVÁCS	Serbia / <i>Serbie</i>	Ms Dubravka FILIPOVSKI
62. Mr Ján MAROSZ	Slovak Republic / <i>République Slovaque</i>	Ms Renáta KAŠČÁKOVÁ
63. Mr Jan ŠKOBERNE	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Mr Andrej ŠIRCELJ
64. Mr José Manuel BARREIRO	Spain / <i>Espagne</i>	M. Ovidio SÁNCHEZ
65. Ms Maria Concepción de SANTA ANA	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Pilar LUCIO
66. Ms Melisa RODRÍGUEZ HERNÁNDEZ	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Ángela BALLESTER
67. Ms Carina OHLSSON	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Eva-Lena JANSSON
68. Mr Markus WIECHEL	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Annicka ENGBLOM
69. M. Jean-Pierre GRIN	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mr Hannes GERMANN
70. Mme Liliane MAURY PASQUIER	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Filippo LOMBARDI
71. Mr Vladimir GJORCHEV	"The former Yugoslav Republic of Macedonia" / "L'ex-	ZZ...

	<i>République yougoslave de Macédoine</i>	
72. Mr Mehmet BABAOĞLU Remplacé par M. Salih Firat	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Cemalettin Kani TORUN
73. Ms Emine Nur GÜNAY	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Suat ÖNAL
74. Mr İlhan KESİCİ	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Haluk KOÇ
75. Mr Ertuğrul KÜRKCÜ 2 nd Vice Chairperson / 2^{ème} vice-président	Turkey / <i>Turquie</i>	Ms Filiz KERESTECİOĞLU DEMİR
76. Mr Oleksandr BILOVOL	Ukraine	Mr Vladyslav GOLUB
77. Mr Serhii KIRAL	Ukraine	Mr Boryslav BEREZA
78. Mr Viktor VOVK	Ukraine	Mr Oleksii GONCHARENKO
79. Mr Geraint DAVIES	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Lord George FOULKES
80. Sir Jeffrey DONALDSON	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Baroness Margaret EATON
81. Mr John PRESCOTT	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Baroness Doreen MASSEY
82. Mr Mike WOOD	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Kelly TOLHURST

OBSERVERS / OBSERVATEURS

MEXICO / MEXIQUE

Senator Diva HADAMIRA GASTELUM BAJO / Mme la Sénatrice Diva HADAMIRA GASTELUM BAJO

PARTNERS FOR DEMOCRACY / PARTENAIRES POUR LA DEMOCRATIE

PALESTINIAN AUTHORITY / L'AUTORITE PALESTINENNE

Mr / M. Mohammedfaisal ABUSHAHLA
Mr / M. Azzam AL-AHMAD
Ms / Mme Sahar ALQAWASMI
Mr / M. Qais KHADER
Mr / M. Bernard SABELLA

EMBASSIES / PERMANENT REPRESENTATIONS AND DELEGATIONS AMBASSADES / REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS PERMANENTES

Mr / M. Asmund ERIKSEN..... Norway / Norvège
Mr / M. Augustin MICHAUD..... Switzerland / Suisse
Mr / M. Yngve OLSEN HVOSLEF Norway / Norvège
Ms / Mme Inginur RUSTEM Romania / Roumanie
Ms / Mme Livia RUSU Romania / Roumanie

SECRETARIAT OF DELEGATION OR OF POLITICAL GROUP / SECRETARIAT DE DELEGATION OU DE GROUPE POLITIQUE

Ms / Mme Gunilla CARLANDER Finland / Finlande
Ms / Mme Gabriella MARANGOU-d'AVERNAS Cyprus / Chypre
Mr / M. Joseph MOUSTAKI Israel / Israël
Mr / M. Razvan TANASE Romania / Roumanie
Ms / Mme Sybille ZAKTREGGER Israel / Israël

ALSO PRESENT / EGALEMENT PRESENTS

EXPERTS

Ms / Mme Juliane HIRSCH, Consultant on Private International Law and International Family Law / Consultante en Droit International et Droit International de la Famille

Mr / M. Khaled QUZMAR, General Director, "Defense for Children International - Palestine (DCIP)" / Directeur Général, « Défense des Enfants International – Palestine (DEIP) »

Ms / Mme Sarit MICHAELI, International Advocacy Officer, "B'Tselem, The Israeli Information Center for Human Rights in the Occupied Territories" / Agent international de liaison / Centre d'information israélien pour les droits de l'homme dans les territoires occupés »

NGO's / ONG

Mr / M. Andreas BERGLÖF, European Advocacy and Mobilization Lead, IPPF European Network / Défense européenne et direction de mobilisation, IPPF European Network

Ms / Mme Senellart DE VRIERE, Federation of Catholic Family Associations in Europe (FAFCE) / Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe (FAFCE)

Mr / M. Thierry MATHIEU, Vice-Chairperson of the Committee on Democracy, Social Cohesion and Global Challenges / Vice-Président de la Commission Démocratie, Cohésion sociale et Enjeux Mondiaux

Ms / Mme Lilit POGHOSYAN, European Advocacy and Mobilization Lead, IPPF European Network / Défense européenne et direction de mobilisation, IPPF European Network

Mr / M. Nicola SPERANZA, Policy Officer, Federation of Catholic Family, Associations in Europe (FAFCE) / Responsable des politiques, Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe (FAFCE)

Mr / M. Philippe TOUSSAINT, Policy Officer, Federation of Catholic Family, Associations in Europe (FAFCE) / Responsable des politiques, Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe (FAFCE)

Mr / M. Leo van DOESBURG, The European Christian Political Movement (EPCM) / Mouvement politique chrétien européen (MPCE)

Ms Anje WIERSINGA, IAW Representative at the Council of Europe / Représentante de l'Alliance Internationale des Femmes

OTHERS / AUTRES

Mr / M. Kewin KLOTZEK, Ms MOŹDŹANOWSKA's assistant / Assistant de Mme Andželika MOŹDŹANOWSKA's

COUNCIL OF EUROPE STAFF / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

NAME / NOM

DEPARTMENT / SERVICE

Ms / Mme Katrin UERPMANN, DGI Directorate General Human Rights and Rule of Law / DGI Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit

Ms / Mme Kristiina FELT, DGI Directorate General Human Rights and Rule of Law / DGI Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit

PARLIAMENTARY ASSEMBLY / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / *Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable*

NAME / NOM

Ms / Mme Tanja KLEINSORGE Head of the Secretariat / Cheffe du Secrétariat
Ms / Mme Aiste RAMANAUSKAITE Secretary to the Committee / Secrétaire de la commission
Ms / Mme Maren LAMBRECHT-FEIGL Secretary to the Committee / Secrétaire de la commission
Ms / Mme Alina BELIAEVA Secretary to the Committee / Secrétaire de la commission
Ms / Mme Jannick DEVAUX Project Manager / Chef de projet
Ms / Mme Prisca BARTHEL Responsible for the Europe Prize section /
..... Responsable pour la section Prix de l'Europe
Ms / Mme Linda McINTOSH Principal Assistant / Assistante principale
Ms / Mme Fatima NOUICER Assistant / Assistante
Mr / M. Vincent LAUMIN Trainee / Stagiaire